



Horaire	1 <sup>er</sup> jour	2 <sup>ème</sup> jour	3 <sup>ème</sup> jour	4 <sup>ème</sup> jour	5 <sup>ème</sup> jour
08h00	<b>Présentation du stage et des objectifs à atteindre</b>	<b>Réglementation</b>	<b>Notion de droit civil et pénal</b>	<b>Accessibilité des personnes handicapées</b>	<b>Moyen de secours</b>
09H00	<b>Documents administratifs</b>	<b>Evolution des textes réglementaires</b>	<b>Les codes civil et pénal</b>	<b>Mise en application des obligations réglementaires : loi du 11 janvier 2005, ses décrets, arrêtés d'application ainsi que les arrêtés de modifications + APPLICATION</b>	<b>Evolution des textes réglementaires</b>
10h00	<b>Connaître et mettre à jour les documents administratifs</b>	- règlement de sécurité dans les ERP : Dispositions générales, particulières et spéciales	- la délégation de pouvoir et la délégation de signature		Moyens d'extinction incendie, entretien et vérification
11h00	- obligations en matière d'affichage	- règlement de sécurité dans les IGH	- la responsabilité civile et la responsabilité pénale	<b>Analyse du risque</b>	Moyen d'alerte, disposition visant à faciliter l'intervention des secours, connaître et savoir exploiter le SSI
12h00	- élaboration cahier de consignes, permis de feu. application GN13	- rappel des textes sur les moyens de secours	- le délit de mise en danger de la vie d'autrui	<b>Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels, assurer le suivi et le bon achèvement des travaux</b>	<b>Organisation d'un service de sécurité incendie</b>
	- suivi et planification des contrôles réglementaires	- rappel sur le Code du Travail	<b>Fonction de maintenance</b>	<b>Evaluation du maintien du niveau de sécurité</b>	<b>Gestion du personnel et des moyens du service</b>
	- gestion et conservation de l'ensemble des documents propres à sa mission (registre de sécurité, plan de prévention, évaluation des risques, DTA, etc...)		<b>Les contrats de maintenance des installations de sécurité</b>	<b>Document unique : évaluation des risques professionnels</b>	<b>Organisation du service</b> : service intégré, externalisé, mixte. Notion de personnels prestataires et intérimaires. Notion de délits de marchandages
	+ APPLICATION		Contextes obligatoires réglementaires		<b>Recrutement</b> : élaboration d'une fiche de poste. Le profil professionnel. Qualités humaines nécessaires. Niveau de connaissances professionnelles indispensables
			Aspects juridiques : contrats avec obligation de moyens et de résultats		
			Différents types de contrats : prédictifs, préventifs, curatifs.		
			+ APPLICATION		
Repas					
13h30	<b>Commission de sécurité</b>	- rôle et mission du chef de service de sécurité incendie	<b>Etudes de cas</b>	Plan de prévention	<u>Missions</u> : article MS 46 et MS 48, et article GH 60, GH 62 et GH 63
14h30	<b>Rappel sur la composition et rôle des commissions de sécurité</b>	- rôle du chef de service de sécurité incendie en qualité de membre de jury aux examens SSIAP	<b>Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant</b>	Evaluation des risques de travaux par point chauds	<u>Equipements</u> : moyens de communications les horodateurs. Equipements individuels. Matériel informatique. Tenue vestimentaire. Matériel de secours à victime et assistance à personne (défibrillateur : arrêté 04 Mai 2007)
15h30	- composition des commissions de sécurité		Rappel de la méthode		<u>Organiser les rondes</u> : ronde d'ouverture et fermeture. Rondes à horaires fixes et aléatoires. Rondes horodatées et à itinéraire programmé
16h30	- rôle des commissions de sécurité		Lecture de plan	<b>Etude d'un cas pratique</b>	<u>Documents du service</u> : règlement intérieur de l'entreprise et du poste de sécurité. Documents de fonctionnement, tableaux, planning, main courante, procédures et consignes + APPLICATION
	- missions des commissions		Rédaction d'une notice de sécurité		
	- documents à transmettre (notice de sécurité,...) ou à tenir à disposition (registre de sécurité,...)	- connaissance de l'arrêté du 02 Mai 2005 modifié			
	+ APPLICATION				

Séquences pédagogiques assurées par les formateurs déclarés dans la demande de renouvellement de l'agrément